

Maïs outre l'assistance technique et l'aide au développement pour accroître la productivité, grâce aux entreprises d'irrigation et de drainage - pour ne donner qu'un exemple - nous anticipons qu'il y aura longtemps des besoins passagers de vivres. Ici le programme alimentaire mondial - pour lequel les contributions du Canada ont quadruplé depuis trois ans - a un rôle capital à jouer. En ce qui concerne le Canada, nous considérons l'assistance alimentaire non seulement comme un secours humanitaire aux affamés, mais aussi comme une part intégrale de notre assistance ordinaire au développement. Par exemple, en accordant, comme nous l'avons fait cette année, un million de tonnes de produits alimentaires pour faire face à la situation d'urgence en Inde, nous avons libéré des ressources de change étranger à des fins plus directement reliées à des besoins économiques essentiels. A ce propos, je pourrais mentionner que le Canada entend continuer à accorder de l'assistance alimentaire sous forme d'octrois plutôt que sous forme de prêts, de façon à ne pas forcer davantage les frais de la dette des pays en voie de développement.

Le troisième et dernier sujet que je voulais mentionner particulièrement, c'est notre effort conjoint pour accroître la part du commerce mondial en produits ouvrés et semi-ouvrés que détiennent les pays en voie de développement. Il n'est pas nécessaire d'insister devant cette Commission sur l'importance du lien entre l'industrialisation et le développement économique. J'ai déjà fait allusion à la contribution essentielle que l'assistance technique peut faire dans une foule de domaines. A la dernière session du Conseil du Commerce et du Développement, on a reconnu qu'il faudrait à l'avenir se préoccuper davantage de l'assistance à l'encouragement au commerce. Nous avons maintenant de meilleurs rouages pour nous permettre d'évaluer ce qu'il faut faire et pour canaliser nos efforts d'une façon efficace. J'ai souligné l'importance que nous accordons aux mesures de coopération et d'intégration par les pays en voie de développement afin d'asseoir leur développement industriel sur une base plus large. Mais pour que les techniques et les ressources disponibles produisent le maximum d'effet, il faut compter sur le succès de ces mesures.

Nous nous rejouissons de la création prochaine d'un membre nouveau et important de la famille des Nations Unies: l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel. Nous avons étudié très soigneusement le projet de constitution de l'UNOID. Nous sommes d'accord avec ceux qui soulignent que le progrès industriel soutenu est un élément essentiel de l'effort universel vers le niveau économique et social de prospérité et de stabilité auquel chacun a droit. Le Canada s'unira donc avec d'autres membres des Nations Unies pour chercher à faire de l'UNOID un organe fécond et efficace.